

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Janvier 2025



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 7 février, 2025

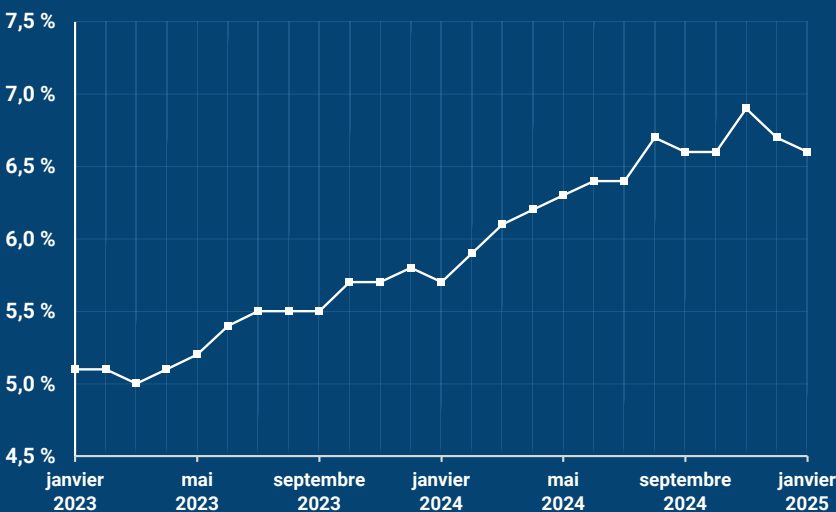
Statistiques nationales

La nouvelle année a commencé par une hausse significative de l'emploi, le marché de l'emploi canadien ayant créé 76 000 emplois en janvier, une hausse de 0,4 %. D'une année à l'autre, l'emploi a augmenté de 2 %, soit un peu plus de 416 000 emplois. La hausse du nombre d'emplois en janvier a contribué à faire baisser le taux de chômage de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 6,6 % après avoir atteint un sommet de 6,9 % en novembre dernier. Le taux de participation a également continué de grimper, passant à 65,5 %, indiquant ainsi que les chercheurs d'emploi reviennent lentement sur le marché du travail. Toutefois, la majorité des emplois créés en janvier étaient à temps partiel (+41 000), reflétant en partie les gains d'emplois significatifs chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans (+30 500, ou +1,1 %).

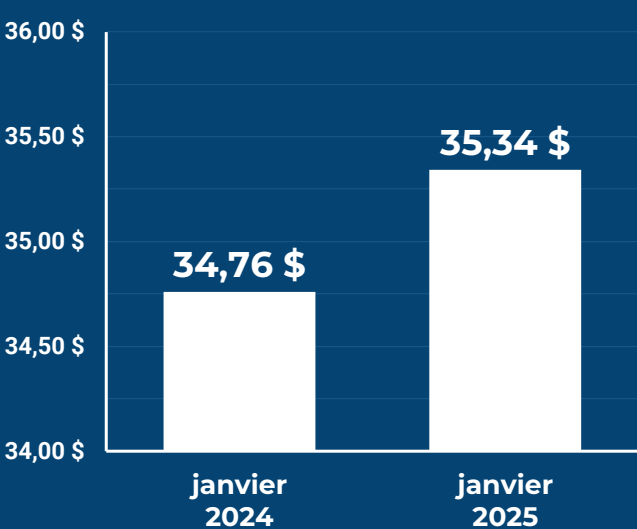
La croissance du salaire horaire moyen a continué de ralentir en janvier, chutant à 3,5 % d'une année à l'autre. Cependant, en raison du recul de l'inflation, les gains salariaux continuent de dépasser la hausse générale des prix, la croissance des salaires réels se maintenant à un taux fort de 1,7 %.

	Moyenne sur 5 ans janv. 2019 à janv. 2023	Janvier 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 187 240	20 577 100	20 917 400	20 993 400	416 300 2,0 %	76 000 0,4 %
Taux de chômage (%) ²	6,4	5,7	6,7	6,6	0,9	-0,1
Taux d'activité (%) ³	65,6	65,6	65,4	65,5	-0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,6	30,5	31,0	31,0	0,5	0,0
Salaire horaire moyen ⁵	30,49 \$	34,76 \$	35,83 \$	35,99 \$	3,5 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	34,37 \$	34,76 \$	35,05 \$	35,34 \$	1,7 %	0,8 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel

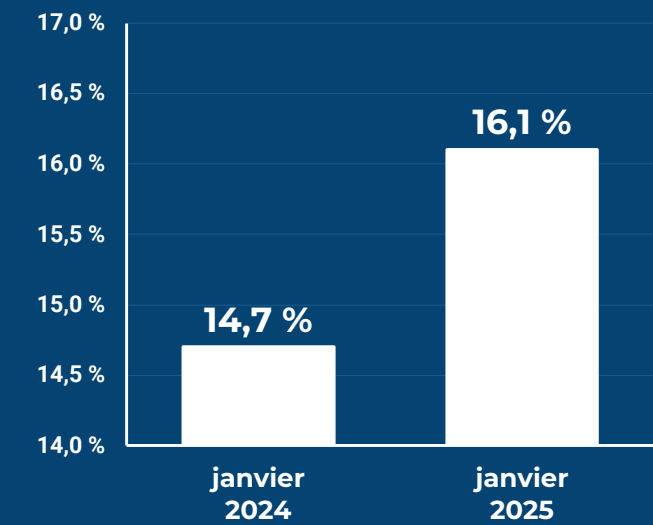


Indicateurs nationaux de précarité

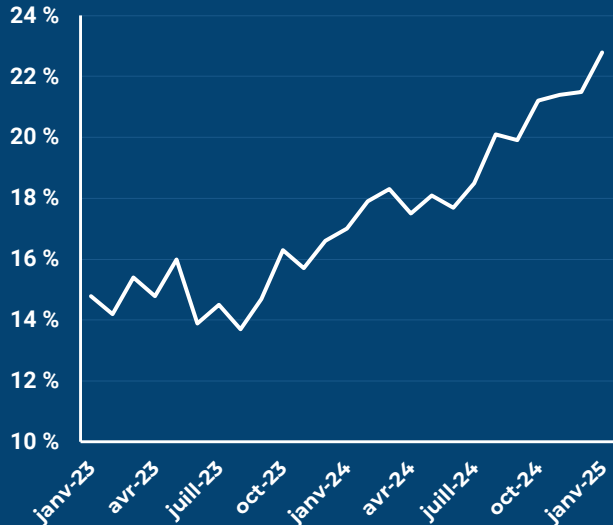
Bien que les chiffres affichés soient positifs pour le mois de janvier, les indicateurs de précarité d'Unifor suggèrent une hausse de la précarité et une baisse de la qualité des emplois créés. Le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté pour atteindre 18,9 %, bien que ce chiffre corresponde au taux observé en janvier 2024. Toutefois, le nombre de travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire a augmenté de 2,0 points de pourcentage d'une année à l'autre pour atteindre 41,1 %. Les taux de sous-utilisation et de sous-emploi ont également augmenté, de 1,1 et de 1,2 point de pourcentage respectivement en janvier, alors que le pourcentage de chômeurs de longue durée, c'est à dire les personnes qui cherchent un emploi depuis plus de 6 mois, est passé de 21,5 à 22,8 % le mois dernier. Ensemble, ces chiffres indiquent une détérioration continue des conditions sous jacentes du marché du travail.

	Janv. 2024	Déc. 2024	Janv. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,9	18,6	18,9	0,0	0,3
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	39,1	40,1	41,1	2,0	1,0
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	8,3	8,3	9,4	1,1	1,1
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	14,7	14,9	16,1	1,4	1,2
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,4	5,6	5,7	0,3	0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	10,0	10,7	10,2	0,2	-0,5
Occasionnel/autre (%)	3,1	3,5	3,4	0,3	0,0
Temporaire/à contrat (%)	5,7	5,8	5,7	0,0	-0,1
Saisonnier (%)	1,2	1,4	1,1	-0,1	-0,3
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,3	20,7	20,4	1,1	-0,3
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,68 \$	4,74 \$	5,07 \$	8,4 %	7,0 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	850,2	862,8	946,9	11,4 %	9,7 %

Taux de sous-emploi



Pourcentage de chômeurs de longue durée



Statistiques régionales

À l'exception de la région des Prairies, une croissance de l'emploi a été observée dans l'ensemble du pays, la Colombie-Britannique (+23 400, ou +0,8 %) et l'Ontario (+39 000, ou +0,5 %) arrivant en tête, suivis du Québec (+15 700, ou 0,3 %) et du Canada atlantique (+2 000, ou +0,2 %). Cependant, la hausse de l'emploi ne s'est pas traduite par une baisse des taux de chômage régionaux dans l'ensemble, un taux d'activité plus élevé (+0,5) en Colombie-Britannique ayant contribué à une augmentation de 0,1 point de pourcentage du taux de chômage, qui s'est établi à 6,0 %, alors qu'une hausse similaire en Ontario (+0,2) a permis de maintenir le taux de chômage à 7,6 %.

Ailleurs, la région des Prairies a enregistré une perte d'emplois cumulée de 0,1 % (-4 100), bien qu'une baisse relativement importante du taux d'activité régional (-0,3) ait contribué à réduire le taux de chômage à 6,4 % (-0,2), les chercheurs d'emploi ayant quitté le marché du travail. La région de l'Atlantique a observé une baisse significative de 0,6 point de pourcentage du taux de chômage, qui a atteint 7,1 %, alors que le Québec a enregistré une baisse de ce même taux, qui lui a atteint 5,4 % (-0,2).

La croissance mensuelle des salaires a été soutenue dans la plupart des régions, à l'exception de l'Ontario, où les salaires ont baissé de 0,3 % en janvier. Toutefois, d'une année à l'autre, toutes les régions ont enregistré une croissance des salaires réels d'au moins 1,4 %.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Janv. 2024	Janv. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 255 300	1 267 500	12 200 1,0 %	2 000 0,2 %
Taux de chômage (%)	7,6	7,1	-0,5	-0,6
Taux d'activité (%)	61,7	60,7	-1,0	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	32,7	34,1	1,4	0,9
Salaire horaire moyen	30,46 \$	31,75 \$	4,2 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel	30,46 \$	31,18 \$	2,4 %	0,8 %



Québec

	Janv. 2024	Janv. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 540 500	4 635 600	95 100 2,1 %	15 700 0,3 %
Taux de chômage (%)	4,6	5,4	0,9	-0,2
Taux d'activité (%)	64,8	65,1	0,3	0,0
Taux de syndicalisation (%)	39,5	40,2	0,7	0,0
Salaire horaire moyen	33,32 \$	34,63 \$	3,9 %	0,9 %
Salaire horaire moyen réel	33,32 \$	34,00 \$	2,1 %	1,3 %



Ontario

	Janv. 2024	Janv. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 063 900	8 240 400	176 500 2,2 %	39 000 0,5 %
Taux de chômage (%)	6,1	7,6	1,4	0,0
Taux d'activité (%)	65,1	65,4	0,3	0,2
Taux de syndicalisation (%)	26,2	27,0	0,8	0,2
Salaire horaire moyen	36,11 \$	37,29 \$	3,3 %	-0,3 %
Salaire horaire moyen réel	36,11 \$	36,62 \$	1,4 %	0,1 %



Statistiques régionales continuées

Prairies

	Janv. 2024	Janv. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 813 800	3 905 900	92 100 2,4 %	-4 100 -0,1 %
Taux de chômage (%)	5,7	6,4	0,7	-0,2
Taux d'activité (%)	68,7	68,1	-0,5	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	28,0	27,5	-0,5	-0,5
Salaire horaire moyen	33,94 \$	35,20 \$	3,7 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel	33,94 \$	34,57 \$	1,9 %	0,8 %



Colombie-Britannique

	Janv. 2024	Janv. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 903 500	2 944 000	40 500 1,4 %	23 400 0,8 %
Taux de chômage (%)	5,3	6,0	0,7	0,1
Taux d'activité (%)	65,9	65,2	-0,7	0,5
Taux de syndicalisation (%)	30,4	30,8	0,4	0,2
Salaire horaire moyen	36,34 \$	37,53 \$	3,3 %	1,7 %
Salaire horaire moyen réel	36,34 \$	36,86 \$	1,4 %	2,0 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Janvier 2024	Janvier 2025	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	23,35 \$	26,86 \$	15,0 %	7,5 %
Foresterie	34,10 \$	38,74 \$	13,6 %	10,4 %
Mines, pétrole et gaz	48,75 \$	53,83 \$	10,4 %	7,8 %
Services publics	50,53 \$	56,37 \$	11,6 %	8,7 %
Construction	37,09 \$	37,56 \$	1,3 %	-0,6 %
Fabrication de biens durables	34,90 \$	35,90 \$	2,8 %	1,0 %
Fabrication de biens non durables	33,17 \$	33,62 \$	1,3 %	-0,5 %
Commerce de gros	36,94 \$	36,01 \$	-2,5 %	-4,5 %
Commerce de détail	23,96 \$	24,43 \$	2,0 %	0,1 %
Transport et entreposage	32,80 \$	34,61 \$	5,5 %	3,5 %
Finances et assurances	44,16 \$	45,57 \$	3,2 %	1,3 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,58 \$	33,99 \$	-4,5 %	-6,6 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	46,32 \$	47,69 \$	3,0 %	1,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	26,36 \$	28,38 \$	7,6 %	5,4 %
Services éducatifs	38,91 \$	40,84 \$	5,0 %	3,0 %
Soins de santé et assistance sociale	32,92 \$	34,47 \$	4,7 %	2,8 %
Information, culture et loisirs	32,23 \$	33,95 \$	5,3 %	3,3 %
Hébergement et services de restauration	20,72 \$	21,14 \$	2,0 %	0,2 %
Autres services	30,08 \$	31,15 \$	3,5 %	1,7 %
Administration publique	44,02 \$	45,93 \$	4,3 %	2,4 %

La croissance des salaires d'une année à l'autre a ralenti dans un certain nombre de secteurs clés, entraînant une baisse des salaires réels, notamment dans les secteurs de la fabrication de biens non durables (-0,5 %), de la construction (-0,6 %) et du commerce de gros (-4,5 %), tandis que la croissance des salaires réels est restée essentiellement stable dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration (+0,2 %) et du commerce de détail (+0,1 %).

En janvier, les gains d'emplois étaient plus élevés dans le secteur de la production de biens (+53 600) que dans le secteur des services (+22 500), des gains significatifs ayant été enregistrés dans les secteurs de la fabrication (+33 100) et de la construction (+19 300).

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de décembre 2024 à janvier 2025

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		53 600
Agriculture		10 100
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	-5 600	
Services publics		-3 300
Construction		19 300
Fabrication		33 100
SECTEUR DES SERVICES		22 500
Commerce de gros et de détail		1 700
Transport et entreposage		13 200
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-5 200	
Services professionnels, scientifiques et techniques		21 700
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens	-7 400	
Services d'enseignement		-7 900
Soins de santé et assistance sociale		4 300
Information, culture et loisirs		-2 600
Services d'hébergement et de restauration		14 900
Autres services (sauf les administrations publiques)	-13 900	
Administrations publiques		3 900



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | le syndicat

www.unifor.org